

LE FAG'

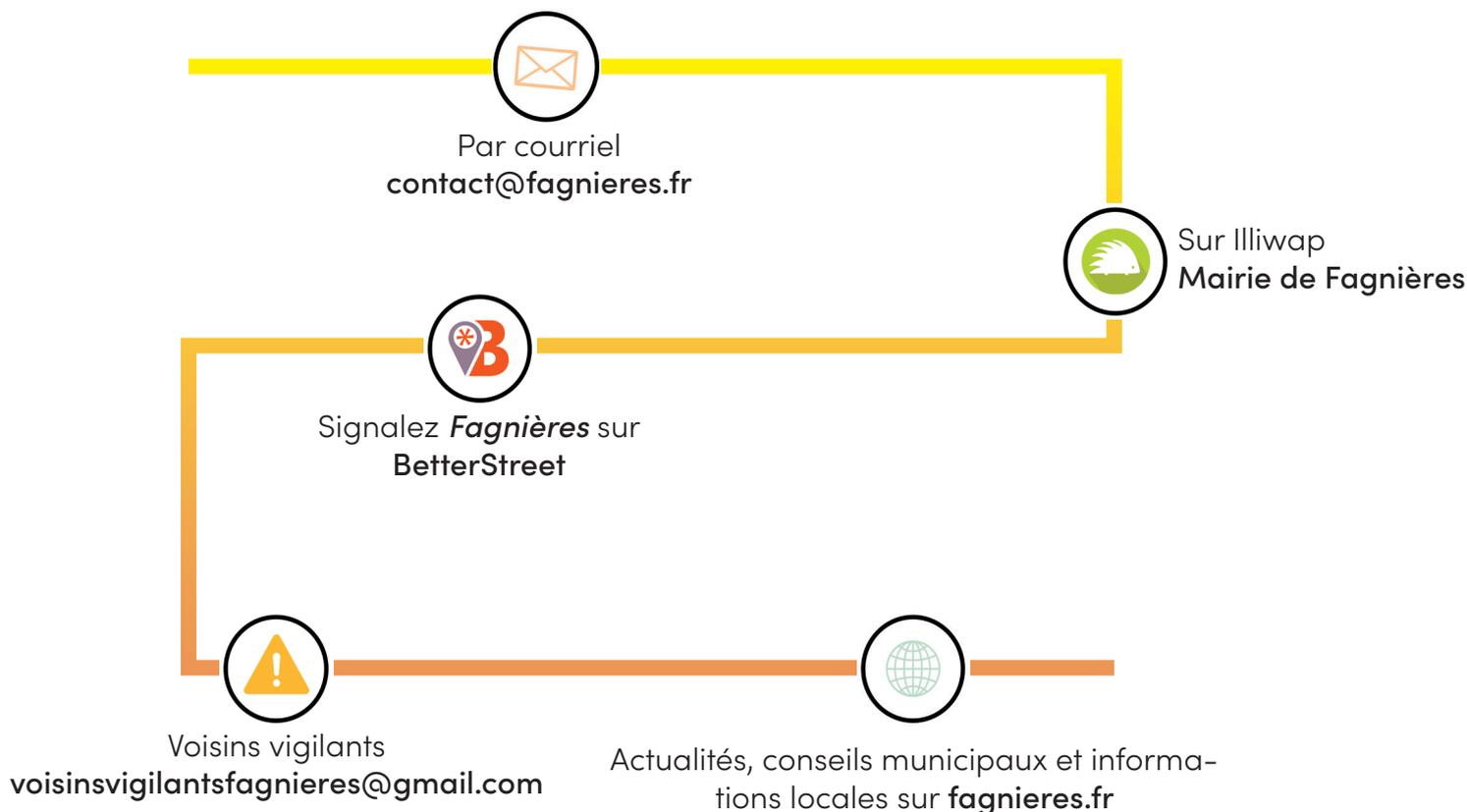


À L'INTÉRIEUR DE
VOTRE JOURNAL

UN SONDAGE SUR NOS MOYENS
DE COMMUNICATION



RESTEZ CONNECTÉ



BRUITS DE VOISINAGE

Horaires à respecter :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

CONTACTS UTILES

MAIRIE

- Hôtel de Ville
4, rue du Général Dautelle 51510 Fagnières
- 03 26 68 15 31
- Horaires d'ouverture :
• Le lundi de 13h30 à 17h
• Du mardi au vendredi de 8h45 à 12h et 13h30 à 17h

OBJETS PERDUS

- Les objets trouvés dans la commune, notamment dans la zone commerciale Centre Ouest, sont déposés régulièrement en mairie (clés, téléphones, doudous des enfants, portefeuilles...)

CHÂLONS AGGLO

- Enlèvement des déchets :
• 0 800 875 615
- Sacs pour déjections canines disponibles en mairie

DÉCHÈTERIE

- Chemin des Grèves
51000 Châlons-en-Champagne
- 03 26 26 17 86
- Ouverture au public :
Du lundi au samedi de 9h à 19h
Le dimanche de 9h à 13h

ENGIE (GDF)

- Sécurité dépannage
• 0 800 473 333

ENEDIS

- Sécurité dépannage
• 09 72 67 50 51

DROITS ET DÉMARCHES

- service-public.fr

COMMISSARIAT DE POLICE

- Châlons-en-Champagne
• 03 26 66 27 27 ou le 17



L'ÉDITO

En cette fin d'année, notre ville continue sa mue, les abords de la route d'Épernay s'aménagent pour montrer un tout autre visage sur la route la plus passagère de Fagnières.

Le parc et le lotissement du Champ aux Écus viennent de voir la plantation de 800 m de haie de transition avec la campagne, projet en collaboration avec la Maison de la chasse et de la nature.

Le jardin des senteurs est en cours de réalisation, fruit du travail du Conseil municipal des jeunes et un City Parc est prêt à être installé toujours dans le parc, un aménagement inclusif étudié avec les établissements voisins. L'armature de cet équipement est un don de la Ville de Châlons qui voulait renouveler un équipement et que je remercie. En effet, nous les avons sollicités dans le cadre de notre politique de lutte contre le gaspillage et de développement d'une économie circulaire.

Malgré un début d'hiver trop doux, l'ambiance de Noël est là et les fêtes se préparent. Le moment incontournable de l'année pour se retrouver en famille.

L'équipe municipale vous souhaite un joyeux Noël et vous présente tous ses vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année.

Denis Fenat

Maire de Fagnières

6^{ème} vice-président de Châlons-Agglomération

En charge des transports et de la mobilité

- 2-7 / ARRÊT SUR IMAGE
- 9 / AGENDA
- 12-13 / JEUNESSE - ÉDUCATION
- 14-15 / DOSSIER - PLUI
- 16 / TRAVAUX
- 17 / URBANISME
- 18 / ENVIRONNEMENT
- 19 / CADRE DE VIE
- 20 / CULTURE - VIE ASSOCIATIVE
- 21 / COMMERCES
- 22 / ICI À FAGNIÈRES
- 23 / ÉTAT CIVIL
- 24 / TRIBUNE LIBRE
- 25 / SONDAGE



Infos Ville de Fagnières



Ville Fagnières



fagnieres.fr



Accédez à notre site pour plus d'infos



Trimestriel de la Ville de Fagnières

Prochaine parution du Fag' : Mars 2024

Directeur de publication : Denis Fenat

Rédaction : Bureau municipal / associations

Conception et réalisation : Mylène Priou

Photos / illustrations : Jean Roulin / Ville de Fagnières / Adobe Stock

Impression : imprimerie Le Réveil de la Marne

Tirage : 2150 exemplaires

Imprimé sur papier issu de gestion de forêt durable, avec des encres végétales.

Dépôt légal : décembre 2023

Numéro ISSN 2402-6565 : Hôtel de Ville,

4 rue du Général Dautelle, 51510 Fagnières

Contact : 03 26 68 15 31 - contact@fagnieres.fr



23-24/09 - SALON DU LIVRE

Un salon du livre étoffé a eu lieu à Fagnières pour sa deuxième édition.

L'événement intitulé Salon du livre d'automne a commencé en 2022 et s'était tenu à la salle Jean Gabin en présence de 25 auteurs avec le soutien de la commune. Cette année, pour la deuxième édition, le rendez-vous en pleine croissance s'étoffait et eu lieu au Centre de culture André Gallois accueillant **le week-end des 23 et 24 septembre des auteurs de toute la France**.



De gauche à droite : Gilles Paris, Romain Wala, Lise Magnier et Denis Fenat.

40 auteurs, des registres variés, de nombreuses animations et un parrain star, la deuxième édition a mis la barre plus haute.

Les participants sont venus de tous horizons : de Bourgogne, de région parisienne, de Lorraine... Localement, le collectif châlonnais Bien livres à Châlons a été représenté par Didier Noël, Noël Bilbeau, Kévin Monfils ou Madeleine Petitpantalon qui dédicaçaient leurs ouvrages. Les Marnais Armand Gautron et Florence Porcel avaient également accepté la proposition. Question diversité de styles, Pierre Henri représenta la fantasy, Marina Anca était dans le registre témoignages, Émilie Hoffmann dans celui du recueil de nouvelles et Frédéric Mémin, du roman policier.

Au niveau des animations, **la bouquinerie solidaire Lire & Délires en stock** était présente le samedi, Joël Villers alias Tex proposa une initiation caricature et dessin de presse. On a pu aussi obtenir son marque-page avec des mots écrits en coréen. De même, l'association de jeux de société La Fée Ludique participa les deux après-midi. **L'association Accalmi** était partenaire, de même que **RCF** et la **Librairie du Mau**.

Qui est Gilles Paris, le parrain de cette édition ?

L'auteur de l'ouvrage « **Autobiographie d'une courgette** » paru en 2002 aux éditions Plon a ensuite vu son œuvre portée sur grand écran. Le film **Ma vie de courgette**, adapté par Claude Barras et Céline Sciamma, est sorti en 2016 et a été récompensé par deux César.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour **une troisième édition du Salon du Livre d'automne avec encore plus de surprises**.

25/09 - JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX HARKIS ET AUTRES MEMBRES DES FORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES



Cette journée a été instituée **en reconnaissance des sacrifices consentis et des sévices subis par les Harkis, Moghaznis et personnels des diverses formations supplémen-taires et assimilés du fait de leur engagement au service de la France lors de la guerre d'Algérie, entre 1954 et 1962**. Depuis sa création en 2003, cette commémoration donne lieu chaque année à

l'organisation d'une cérémonie à Paris et dans chaque département. Cette cérémonie fût prési-dée lundi 25 septembre par **Denis Fenat, Maire de Fagnières** en présence des différentes auto-rités civiles et militaires du département au **Monument aux morts de Fagnières**. **Le mot "harki", dérivé du mot arabe "haraka" qui veut dire "mouvement", désigne des groupes militaires très mobiles**.

28/09 - VOYAGE DES ANCIENS

UNE CINQUANTAINE DE PARTICIPANTS

La matinée fut consacrée **à la visite du musée de la nacre à Méru** : une remontée dans le temps à l'époque où même les enfants travaillaient dans des conditions très difficiles (manque de luminosité, bruit assourdissant des machines, poussière...).

Après un déjeuner simple mais savoureux face **à la cathédrale de Beauvais**, la journée s'est achevée par la visite d'un atelier de confiseries, chocolats, pâtes de fruits.

Une belle journée passée en compagnie de nos anciens !



30/09 ET 1-4/10 - FÊTE PATRONALE / SPECTACLE DES FURIES

Cette année notre fête patronale s'est déroulée **le 30 septembre, les 1er et 4 octobre** avec ses manèges traditionnels à sensation, et avec une belle affluence le mercredi sous une météo clémente.

Quel succès pour le spectacle proposé par Les Furies nommé **Chute libre** !

Durant 1 heure, **Dimitri Hiraux** nous a proposé un spectacle de cirque qui se veut un moment de partage entre un acrobate seul en scène et le public, avec comme idée de jouer avec lui. Si le jeu est une activité dont le but essentiel



est le plaisir qu'elle procure, pour lui c'est avec l'acrobatie et l'équilibre d'homme et d'objets qu'il badine et tient sa fantaisie.

L'idée et l'objectif de ce personnage est d'aider les adultes à retrouver leur âme d'enfant sans jamais perdre la sienne.

7/10 - OPÉRATION VILLE PROPRE

Une nouvelle fois cette année, ce sont quelques riverains qui se sont mobilisés pour participer à la démarche éco-responsable "**Nettoyons la nature**".

C'est en famille et en compagnie de nos élus Khira Taam, Adjointe au développement durable, Didier Soisson, Délégué au cadre de vie, Yann Barrau, conseiller municipal et Romain Wala, premier adjoint, que cette matinée a débuté au départ du parc du Champ aux Écus pour ramasser les déchets sauvages qui se trouvent dans notre commune.

Un grand merci à eux pour cet engagement !



13/10 - MARCHÉ D'AUTOMNE

Cette année encore, ce sont **une douzaine de producteurs** qui étaient présents au sein du gymnase G. Vincent pour proposer leurs **produits frais et de saison** : volaille, canard, pâtes fraîches...



15/10 - REPAS DES ANCIENS



Près de **200 personnes** se sont retrouvées le 15 octobre dernier pour partager un moment de convivialité, salle A. Gallois.

Le menu concocté par **le traiteur Anne Machet**, le service assuré par quelques élus et l'animation proposée par Stéphan et Francis ont permis à nos anciens de passer une belle journée.

21/10 - SPECTACLE OCTOBRE ROSE

Nous remercions du fond du cœur tous ceux qui ont participé à cette soirée et qui ont contribué à faire de cet événement un succès. Votre dévouement et votre générosité ont été essentiels pour sensibiliser le public et collecter des fonds pour **la lutte contre le cancer du sein**.

Nous tenons également à remercier nos précieux partenaires et les associations qui soutiennent cette initiative depuis le début. Leur engagement a permis d'organiser cet événement mémorable et de faire la différence dans la vie de nombreuses femmes.

Nous ne pouvons que souligner l'importance de la sensibilisation autour de cette maladie, et ce, en encourageant les femmes à effectuer des dépistages réguliers et en leur offrant le soutien adéquat tout au long de leur parcours de traitement. Grâce à tout cela, il est réellement possible de réduire l'impact du cancer du sein sur leur vie.

Nous sommes impatients de vous retrouver en 2024 pour une nouvelle édition d'Octobre Rose. **Ensemble, continuons à lutter contre cette maladie et à soutenir toutes les femmes qui en sont touchées. Notre engagement collectif est essentiel pour améliorer la santé et le bien-être de chacun.**

Merci encore à tous pour votre soutien et votre engagement. **Ensemble, nous pouvons faire la différence dans la lutte contre le cancer du sein.**



17/11 - ATELIER DE REMISE À NIVEAU DU CODE DE LA ROUTE

ÉVÈNEMENT ORGANISÉ PAR LA MAIRIE DE FAGNIÈRES



En partenariat avec
NMT FORMATION

REMISE A NIVEAU
CODE DE LA ROUTE
*Présence d'un moniteur d'auto-école
20 PLACES

VENDREDI 17 NOVEMBRE
VENDREDI 15 DÉCEMBRE
9H - 11H

Centre de Ressources
Réservations : accueil@fagnieres.fr
ou au 03.26.66.15.31

FAGNIÈRES

De nombreux habitants de Fagnières ont participé à cette session de remise à niveau, en utilisant cette occasion pour rafraîchir leurs connaissances et leurs compétences en matière de code de la route.

Les participants ont pu se familiariser avec les nouvelles règles de sécurité routière, ainsi que les mises à jour des panneaux de signalisation.

L'intervention de NMT Formation a été une réussite. Leur expertise et leur professionnalisme ont permis aux participants de bénéficier d'un enseignement de haute qualité et de conseils personnalisés, adaptés à leurs besoins individuels.

Cette initiative a été largement saluée par la communauté locale, qui reconnaît l'importance de maintenir des compétences en matière de sécurité routière pour assurer la sécurité de tous les usagers de la route. Grâce à cette session de remise à niveau, les habitants de Fagnières peuvent maintenant conduire en toute confiance et avec une meilleure connaissance des règles de conduite.

La ville de Fagnières remercie NMT Formation pour son soutien et sa contribution à la sécurité routière au sein de la commune. Elle envisage également d'organiser d'autres sessions de remise à niveau à l'avenir, afin de continuer à renforcer les compétences en matière de sécurité routière.

24/11 - THÉS DANSANTS

Une soixantaine de personnes ont participé, le 22 septembre, à ce thé dansant de la rentrée dont l'ambiance musicale a été assurée par Stéphan et Francis.

Café et thé ont été proposés dont un service assuré par quelques élus. **Une très belle après-midi !**

Le dernier thé dansant de l'année 2023 s'est tenu le 24 novembre à la salle J. Gabin et a rassemblé près de **70 personnes** qui ont pu profiter de ce moment de convivialité et effectuer quelques pas de danse.

Un grand merci à Stéphan et à Francis, nos fidèles animateurs, pour leur prestation très appréciée et aux élus présents.

Prochain thé dansant le 22 mars 2024, salle Jean Gabin.



TAXIS LEJEUNE



Transport de malades, transports TPMP, sortie, entrée hospitalisation, consultation sur toutes distances, tout autres transports privés. **03 26 64 58 82**

26/11 - MARCHÉ DE NOËL



Cette année, ce sont 28 exposants qui se sont retrouvés **le 26 novembre au Centre culturel A. Gallois** pour présenter leurs produits ou leurs décorations de Noël.

Ce marché a rencontré une belle fréquentation : les visiteurs ont pu se restaurer avec des plats marocains, des galettes ou des crêpes, le tout accompagné de bières, de vins ou de jus de fruits.



L'école élémentaire des Tilleuls était présente avec un stand de décorations réalisées par les élèves et vers 15 h 30, **les enfants ont interprété des chants de Noël**. Un moment très apprécié par les visiteurs.

LE VRAI CONSEIL

Opulsat

Ets GALLET

IMAGE • SON • ÉLECTROMÉNAGER
ANTENNES • POÊLES À GRANULÉS

1, rue de la Terrière
51510 FAGNIÈRES
etsgallet@gmail.com

Tél. : 03 26 64 24 67

C'EST PLUS MALIN !

MES PROMOS PARTOUT, SOUS LA MAIN !

bricorama

FAGNIÈRES

Flashez-moi !

TÉLÉTHON - 37^{ÈME} ÉDITION

Depuis sa création en 1987, le Téléthon est le plus bel exemple d'engagement citoyen. C'est la possibilité pour chacun **d'aider, de faire bouger les choses, de devenir acteur de la recherche, de s'unir autour des malades et de leurs familles et de leur témoigner solidarité et soutien.**

La Ville de Fagnières, les associations fagnières et le Centre Ouest Leclerc se sont engagés cette année encore pour le Téléthon et se sont mobilisés pour organiser cet événement caritatif permettant de recueillir des fonds pour l'**Association Française contre les Myopathies (AFM).**



Ce rendez-vous est capital pour la recherche médicale. Depuis 1987, le Téléthon a permis de récolter des dizaines de millions d'euros chaque année (plus de 90 millions d'euros en 2022). Cet événement caritatif à l'origine d'environ 3% des dons annuels des Français en fait la plus grande collecte populaire au monde.

Organisé par l'AFM, **il a pour but de financer les projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires** (essentiellement les myopathies mais aussi beaucoup d'autres).

Comme à l'accoutumée, une myriade d'actions a été mise sur pied sur la ville de Fagnières afin de récolter des fonds en faveur de la recherche. **"Muscle ton Téléthon"** était le fil rouge de cette **37^{ème} édition.**

La pièce de théâtre de **Cœurs de Planche "Maman divorce (ou pas)"** a démarré les festivités et la brocante organisée par Etviedanse connut un franc succès.

Les associations Etviedanse, Club Tempo et Karaté Club ont convié la population à des ateliers et des défis en famille sur le Village Téléthon dans la Galerie Leclerc tout au long du samedi.

Le CRMC a ensuite animé le stand du puzzle géant.

Bravo à l'ESF et au Racing Club de Fagnières qui ont mis leurs muscles sains au service du muscle malade lors de leur tournoi de futsal et de leur corrida !

La soirée dansante **"Années 80 à nos jours"** animée par le DJ K-Events et sa chanteuse fut le point d'orgue du week-end. Ambiance et convivialité étaient au rendez-vous !

Les amateurs de jeux eurent l'embarras du choix : jeux de cartes, scrabble, jeux de société de la **Fée ludique** et la bouquinerie solidaire **"Lire et Délires en stock"** attira tous les amoureux des livres.

Le loto solidaire de Génération Jeunes attira foule de joueurs venus se détendre ou gagner pour une bonne cause !

Un immense merci à tous les donateurs, bénévoles et partenaires qui font avancer la recherche. Un grand merci à Greg et Laetitia. Un grand merci à Et Vie Danse, Tempo, le Karaté Club, le RCF, l'ESF, le Scrabble, le CRMC, Lire et Délires en Stock, la Fée ludique, Génération Jeunes, le Centre de ressources, l'OSLCF, le Comité des Fêtes, la Protection Civile, la Ville de Fagnières, les commerçants du Centre Leclerc, les partenaires, les élus, le personnel de la Mairie, la centaine de bénévoles sans laquelle rien ne serait possible, pour leur implication sans faille depuis tant d'années. Un grand merci à nos sponsors : le Centre Leclerc, le Crédit Mutuel, le Bistrot, Relaxationmassages51.



31 DÉCEMBRE



Réveillon de la Saint-Sylvestre

Association ESF

Dès 20h30 au Centre de culture André Gallois

Infos et réservations :

06 30 67 78 93

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES



11 mars - Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme

19 mars - Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Pour toute information complémentaire, contactez l'accueil de votre mairie.

LES INFOS EN +

Association CPF 51 (Placomusophile) - Bourse aux capsules de champagne

Tous les 1er mardi de chaque mois à la Maison des associations salle N° 3 de 13H30 à 17H30

Lire et Délires en Stock - Vente de livres d'occasion

Le 1^{er} mercredi du mois / 3 ou 4 "Café lecture" mensuel - à partir du 7 février

Dates et renseignements au 06 09 44 19 61

Samedi 3 février

LOTO

Association Racing Club Fagnières

Dès 18h au Centre de culture André Gallois

Samedi 10 février

SOIRÉE KARAOKÉ

Association Les Soeurs des Sables

Dès 19h au Centre de culture André Gallois

Renseignements au 07 69 77 61 46

Vendredi 23 février

LA NUIT DU BLUES

Dès 20h au Centre de culture André Gallois

Vendredi 8 et samedi 9 mars

LOTO

Association ESF

Dès 19h au Centre de culture André Gallois

Infos et réservations au 06 30 98 76 41

Samedi 16 mars

FÊTE DE LA SAINT PATRICK

Dès 20h à la salle Jean Gabin

Vendredi 22 mars

THÉ DANSANT

Dès 14h30 à la salle Jean Gabin

SPÉCIAL FÊTES DE FIN D'ANNÉE

LES MENUS TRAITEUR

Menu Tradition* 16,99 € / personne

Entrée froide

Tranche de foie gras de canard
ou Coquille de saumon fumé

Entrée chaude

Bouchée à la reine
ou Bouchée aux fruits de mer

Plat

Civet de cerf sauce au vin du Médoc
ou Dos de cabillaud saveur crustacés

Accompagnement

Gratin dauphinois
et sa tomate provençale

Dessert

Tourbillon mangue/citron et biscuit rose
ou Velours chocolat/caramel

Menu Dégustation* 23,99 € / personne

Entrée froide

2 Verrines avocat crevette
ou Tranche de pâté croûte Richelieu

Entrée chaude

Coquille Saint-Jacques sauce à la normande
ou Tourte aux escargots

Plat

Poularde sauce au jus de truffes noires
ou Paupiette de saumon aux herbes

Accompagnement

Tomate provençale
et Gratin de panais au Cantal AOP et cèpes

Dessert

Précieux à la myrtille
ou Baccara croustillant caramel

Menu Prestige* 29,99 € / personne

Mises en bouche apéritives

Navette tzatziki saumon fumé
Navette jambon cru crémeux de pesto

Entrée froide

Tranche de foie gras, confit d'oignon, pain d'épice
ou Médailillon de langouste en terrine d'écrevisse

Entrée chaude

Feuilleté d'escargot
ou Feuilleté de Saint-Jacques, cabillaud, saumon fumé

Poisson

Nage de gambas sauce au Coteaux du Layon
ou Turban de sole tropicale sauce saveur langoustine

Viande

Braisé d'autruche et sa sauce Rossini
ou Porcelet sauce au jus de truffes noires

Accompagnement

Mille-feuille de légumes aux pommes de terre et Cantal
et sa tomate provençale

Dessert

Gratin de fruits
ou Saint-Honoré revisité

Menu Enfant* 6,99 € / personne

Entrée

2 Navettes de jambon blanc
au fromage frais

Plat

Aiguillettes de poulet rôti à la crème

Accompagnement

Duo de mini gaufres

Dessert

Bûchette chocolat
1 boîte Kinder surprise⁽¹⁾
1 boisson multivités

Tél. 03 26 69 35 35
ou 0 800 47 85 57

Passez vos commandes pour les menus traiteur
auprès des hôtes du Service Accueil
de 8h à 20h du lundi au samedi
et de 9h à 12h30 le dimanche

Noël jusqu'au 21/12/2023 à 19h
Jour de l'an jusqu'au 28/12/2023 à 19h

Retrait des menus au DRIVE de Fagnières
le 24 jusqu'à 14h et le 31 jusqu'à 14h

Pas de commande par téléphone.
Un acompte de 50% sera demandé lors de la réservation

POUR
CHAQUE MENU,
pour 2,50 € de plus
par personne :
Farandole de fromages
(Munster, Brie, Comté)
+ ½ baguette
Fagnièrete

Mangez ! Bougez !

*Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé.
Pour plus d'information, visitez le site Internet www.mangerbouger.fr

E.Leclerc Fagnières



(1) ne convient pas aux enfants de moins de 36 mois

* voir provenances, transformations et origines de ces produits en magasin. À consommer sous 3 jours. Produit décongelé, ne pas recongeler / L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

NOUVEAU

800m² de SHOWROOM,
un des plus grands du nord-est !



RUE AUGUSTIN FRESNEL
Anciennement ELECTRODEPOT - Près du cinéma
03 26 21 64 00

CHALONS
EN CHAMPAGNE



- Papeterie
- Consommable
- Bureautique
- Informatique et Téléphonie
- Mobilier
- Services (Impression tout formats, Reliure, Tampon, Carte de visites, Couverture de livres....)



PROFESSIONNELS
et PARTICULIERS

N°1 sur la rentrée des classes en magasin spécialisé
Une équipe à votre service toute l'année, pour répondre au mieux à vos attentes.

Livraison GRATUITE* dans un rayon de 20 kilomètres

Ô MARCHÉ



Gammes de produits frais, fruits et légumes, crèmerie, surgelés produits d'hygiène et prochainement un rayon poissonnerie.

OUVERTURE :

- lundi au samedi
- de 9h30 à 19h00
- demande d'ouverture le dimanche en cours



6 Rue du Commerce, 51510 Fagnières

ÉCOLE MATERNELLE DES COLLINES NOËL DANS LES TUYAUX DE LA COMPAGNIE PLANÈTE MÔMES.

Les enfants des deux écoles maternelles de Fagnières ont eu la joie d'assister à un spectacle de fin d'année le vendredi 1er décembre matin. Il a été financé comme chaque année par la commune de Fagnières. Nous remercions la mairie pour sa participation à la réussite de cette animation.

Petit résumé :

Quelle joie de préparer, d'installer le sapin et d'illuminer toute la maison !

Mais lorsque les cadeaux et les ornements disparaissent dans un mystérieux tuyau, la magie de Noël s'envole.

À la recherche des décorations, les enfants du public ont été les acteurs d'une folle aventure qui les a fait voyager par-delà les montagnes... au moyen-âge et dans les temps futurs.



COLLÈGE LOUIS GRIGNON

Le collège Louis Grignon, en cette rentrée 2023, accueille une nouvelle cheffe d'établissement, Valérie Richard, auparavant Principale dans le département de la Haute-Marne. Cette année, le collège compte 538 élèves, répartis sur 21 classes.

Après une journée d'accueil et d'intégration le 4 septembre, dédiée spécifiquement aux élèves entrant en 6ème, l'ensemble des élèves a repris le chemin des cours dès le lendemain.

Avec une section sportive danse, une classe à horaires aménagés théâtre et une classe option Croix rouge en SEGPA, c'est à nouveau une année placée sous le signe du dynamisme et des projets qui a débuté.

La première période a déjà été riche : nos élèves de troisième se sont rendus dès la fin septembre, à Verdun sur les traces des « Poilus ».

Sous l'impulsion des professeurs d'EPS, l'ensemble des élèves a participé, le mercredi 8 novembre, au cross en faveur de l'association ELA. Ce fût un très beau moment de cohésion, de solidarité et de partage.



Dans la foulée, et toujours dans un esprit de solidarité, le 9 novembre, journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'École, nos élèves ont formé un cœur dans la cour pour dire Non Au Harcèlement (NAH).

Une trentaine d'élèves scolarisés de la 6ème à la 3ème se sont également illustrés lors du cross départemental avec 3 équipes qui sont montées sur le podium et qui ont défendu les couleurs du collège au championnat académique de cross-country le 29 novembre.

Le collège s'engage également cette année dans l'obtention du label E3D, un label qui certifie l'engagement de l'établissement en faveur du développement durable.

L'année scolaire 2023-2024 est lancée. La communauté éducative et les instances du collège sont à pied d'œuvre pour accompagner les élèves vers l'épanouissement et la réussite.

CLSH - VACANCES DE LA TOUSSAINT

"**Bienvenue à l'Hôtel Transyl'Fagnières**" était le thème de ces dernières vacances, et nous avons pu chaque jour sortir nos plus horribles tenues pour nous amuser.

Tantôt vampires, tantôt momies, nous avons rempli de nombreux défis : sportifs, artistiques, photographiques et ce, toujours dans la bonne humeur.

Nous sommes allés voir les décorations de la ville de Châlons, et c'est entre des citrouilles, des squelettes et des sorcières que nous nous sommes essayés à la photo.

Le vendredi nous avons participé à la Journée du handicap et les grands ont pu se rendre au gymnase connecté de Châlons où ils ont pu découvrir le sport autrement.

Les enfants ont bien sûr bien profité de toutes ces découvertes et chaque semaine s'étant terminée sur un grand jeu arrosé copieusement de sucreries variées, les petits monstres ont été apprivoisés !



PORTAIL FAMILLE «AGORA»

Attention service de restauration scolaire :

Pensez à bien vérifier les jours réservés.

Si le service est complet (case rose), n'hésitez pas à consulter régulièrement le portail en cas de désistement.

Conditions de réservation et d'annulation

Accueil du mercredi

Jour souhaité	Jour limite pour réserver (J-7 avant minuit)	Jour limite pour annuler (J-7 avant minuit)
mercredi	mercredi	mercredi

Accueils du matin et du soir Restauration scolaire

Jour souhaité	Jour limite pour réserver (J-3 avant minuit)	Jour limite pour annuler (J-7 avant minuit)
lundi	jeudi	lundi
mardi	vendredi	mardi
jeudi	dimanche	jeudi
vendredi	lundi	vendredi

LE PLUi, C'EST QUOI ?

Le PLUi, **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**, est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal (PLU) ou intercommunal (PLUi). Il remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS) depuis la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain.

Le PLUi sera un document d'urbanisme visant à définir les règles encadrant les futures constructions et les zonages : lotissement, zone industrielle, zone naturelle protégée...

Au-delà de son contenu légal, ce projet doit également permettre de respecter la diversité et les spécificités de chaque commune. Il vise à rassembler les élus et les habitants autour d'une vision partagée du territoire permettant d'adapter les politiques locales à l'échelle du bassin de vie. Le PLUi doit traduire une vision d'aménagement prospective (10 à 15 ans) et commune.

La démarche d'élaboration du PLUi repose sur l'équilibre à trouver entre la production d'un document mutualisé au plan des principes et des règles d'urbanisme qu'il énonce et le respect des singularités communales.



Source illustration: Guide méthodologique PLUi - Châlons Agglo / AUD.C

LE PLUi ET SON CONTENU

Le PLUi est composé de cinq documents dont deux d'entre eux : OAP (**Orientations d'Aménagement et de Programmation**) et PADD (**Projet d'Aménagement et de Développement Durables**), sont opposables aux demandes d'autorisation d'urbanisme.

Il s'agit du règlement écrit et graphique ainsi que des orientations d'aménagement et de programmation.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Le **PADD** exprime le projet politique du territoire de la Communauté d'agglomération pour ce qui relève du champ couvert par le PLUi. Clé de voûte du dossier, le changement de ses orientations entraîne une révision générale du PLUi.

Les **OAP** sont opposables aux tiers dans un rapport de compatibilité et sont exprimées sous formes d'orientations pouvant être rédigées de manière quantitative ou qualitative.



Source illustration: Guide méthodologique PLUi - Châlons Agglo / AUD.C

Le **Code de l'urbanisme** prévoit dans le cadre de l'élaboration d'un **plan local d'urbanisme l'obligation de définir les modalités de concertation pour les communes et leurs groupements** associant les habitants, les associations locales.

Cette démarche de concertation est l'opportunité de construire le projet PLUi **avec l'ensemble des acteurs locaux présents sur le territoire**. Ces derniers seront tenus informés et pourront s'exprimer à travers des réunions publiques, des bulletins informatifs communautaires et communaux, des registres de concertation et d'un site internet dédié au projet PLUi.

UN REGISTRE DE CONCERTATION EST CONSULTABLE EN MAIRIE

Retrouvez toutes les infos relatives au PLUi sur le site de Châlons Agglo via le QR Code ou sur plui-chalons-agglo.debatomap.fr



CONNECTE FAGNIÈRES

Vers une transition énergétique durable

Dans le cadre de la transition énergétique divers travaux ont été effectués. Ils permettront à la collectivité de réaliser des économies d'énergie. Après l'installation en début d'année des pompes à chaleur (PAC) de la crèche et de la salle de combat P. Pâquet, celle de l'école maternelle des Collines a été mise en route à la fin du mois de novembre.

Ces installations nous permettront de réaliser des économies substantielles. D'une consommation de gaz initiale pour l'ensemble de plus de 240 000 KW pour environ 47 000 €, nous devrions réduire la facture par une consommation moins énergivore et désormais électrique. Même si le coût des fluides augmente, cela ferait une moindre dépense prévisionnelle estimée de 20 à 30 % par an. Rappelons que ces pompes à chaleur ont été subventionnées à hauteur d'environ 80% par nos partenaires publics : l'Etat (DETR et Fonds Vert) et le Département.

Mais nous n'en sommes pas restés là.

Parallèlement, **un grand nombre de lampadaires ont vu leur éclairage remplacé par des ampoules L.E.D.**

Depuis notre adhésion au programme "Connecte" (nouvelle dénomination de la Smart City), nous voyons la mise en place d'éclairage LED dans nos rues. Ces installations vont nous faire bénéficier d'une baisse de consommation électrique d'un peu plus de 80%. La première phase concerne 290 lampes LED. Cette action a été subventionnée à hauteur de 50% par le **Fonds Vert** (Etat).

Le renouvellement total de l'éclairage LED, d'un peu plus de 1 000 lampadaires sur la ville de Fagnières, sera étalé sur les 3 prochaines années (2024, 2025 et 2026).

Pour assurer la continuité de ces économies, une étude est lancée concernant les modes de chauffage sur le pôle des **3 bâtiments communaux : école élémentaire – école maternelle des Tilleuls – mairie**. Bien sûr, les recherches de subventions sont menées en parallèle.



Pompe à chaleur, maternelle des Collines - 2023



Signature du projet "Connecte Châlons"

QUELQUES TRAVAUX IMMINENTS OU EN COURS :

- **Route d'Épernay** - côté pair : création de trottoirs et d'entrées charretières, ainsi que l'enfouissement des réseaux, etc.
- Réfection de **la place de l'île de Ré**,
- Réfection des trottoirs de **la rue Pigalle**,
- Finitions de l'isolation et du bardage du **restaurant scolaire des Tilleuls**.

Mise en place d'un City Parc au parc du Champ aux Écus au cours du 1^{er} semestre 2024.

PROJET HAIES - VALOREM

Ce projet est un partenariat qui vise à **favoriser le paysage et la biodiversité**. Il est réalisé **en collaboration avec la Fédération de la Chasse**, qui fait le lien et garantit la bonne plantation des arbres et le suivi.

Valorem et la Fédération de la Chasse ont collaboré à ce projet dans le cadre de la loi pour **la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages**.



RÈGLEMENTATION - CHEMINS RURAUX

Un chemin appartenant à l'**Association Foncière** est un chemin privé. C'est donc à l'AF de définir qui a le droit d'emprunter ces chemins. En général les chemins, dont l'association foncière d'aménagement foncier agricole et forestier est propriétaire, sont réservés à la desserte des engins d'exploitation. Par conséquent **nul ne peut emprunter les chemins d'exploitation, sauf les exploitants.**

Cette réglementation n'est pas du domaine de compétence du maire, mais du président de l'association foncière.

RETROUVEZ NOS DÉLIBÉRATIONS SUR MAELIS.FR

CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - FREE

Délibération de la séance du Conseil Municipal du 9 juin 2023

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité l'installation d'une antenne du réseau Free mobile sur une parcelle de la commune de Fagnières.

Redevance annuelle : 5 500€

AIDE AUX MÉDECINS

Délibération de la séance du Conseil Municipal du 30 novembre 2023

MODALITÉS FINANCIÈRES DU DISPOSITIF

La présente convention a pour objet de permettre au bénéficiaire de percevoir une prime d'installation. Le montant de cette prime sera de 10 000 € pour un temps d'exercice sur Fagnières de 100%. Ce montant sera proratisé en cas d'exercice partiel. Le versement de la prime d'installation se fera en deux fois : 50% à la signature de la convention puis l'autre moitié l'année suivante.

CONCLUSION D'UNE PROMESSE DE CONSTITUTION DE SERVITUDES (DOMAINE PRIVÉ) POUR VENTELYS

Délibération de la séance du Conseil Municipal du 30 novembre 2023

Indemnités : estimées à 6 000€/an

Besoin d'infos pratiques ? Être alerté ou signaler un incident ? Des démarches à effectuer ?



la solution simple, rapide et gratuite !



Accédez à nos délibérations via ce QR Code



CONSIGNES DE TRI

La collecte de vos déchets évolue !

À partir du 1er janvier 2024, le ramassage des bacs gris et jaunes évolue.

Un nouveau calendrier de collecte personnalisé vous sera distribué par voie postale courant décembre.

Selon votre zone de résidence, de nouveaux jours de collecte seront mis en place et ce, par type de conteneurs.

Un bac vert sera également distribué aux foyers n'en possédant pas (habitat collectif et maison sans jardin également). Celui-ci pourra être utilisé pour les déchets de cuisine : restes, produits périmés ou non consommés. Les déchets du jardin y seront tolérés (dans la limite du bac).

Le ramassage de vos biodéchets (bac vert) ne changera pas : 1 passage / semaine.



COMMUNE PROPRE

Nettoyage des trottoirs

Suite à un arrêté municipal du 25 août 2022, l'entretien des trottoirs doit être assuré par le riverain le long de sa propriété en toute saison, et particulièrement, il peut être mis à sa charge les opérations suivantes : le désherbage, le balayage des feuilles mortes et autres détritiques, ou en hiver, le déneigement et le salage en cas de verglas.

En cas d'accident, la responsabilité du riverain peut être engagée.

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ :

En dehors du nettoyage régulier de la voie publique effectué par la ville, l'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires ou, sous leur responsabilité, à leurs représentants qualifiés (gérants, locataires, gardiens, etc..), riverains de la voie publique.

Ces derniers sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs et des caniveaux sur toute la largeur, au droit de leur façade et en limite de propriété. Cette obligation s'applique aux immeubles bâtis et non bâtis.

L'intégralité de cet arrêté est consultable sur le site internet de la mairie ou sur Maelis.fr



HAIES ET VOISINAGE

Des règles simples

QUELLE EST LA DISTANCE D'UNE HAIE ENTRE VOISINS ?

S'il n'existe **aucune règle locale**, la distance minimale à respecter par rapport au terrain de votre voisin varie selon la hauteur de votre plantation. Ainsi, vous pouvez planter un arbre de plus de 2 mètres à condition de respecter une distance minimale de 2 mètres jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine.



QUELLE HAUTEUR DE HAIE EN LIMITE DE PROPRIÉTÉ ?

Une haie de jardin **ne doit pas dépasser 2 m de hauteur si vous l'avez plantée à moins de 2 m de la clôture**. Il n'y a pas de limite de hauteur pour les haies plantées à plus de 2 m de la bordure de votre terrain. **Si votre haie se situe près d'un carrefour, elle ne doit pas dépasser 1 m de haut.**

QUI DOIT COUPER LES BRANCHES D'UN ARBRE QUI DÉPASSENT CHEZ LE VOISIN ?

À défaut d'un accord écrit de leur part, **ils peuvent couper les branches d'arbres qui empiètent sur leur terrain.**

N.B : Si ce sont des racines, des ronces, ou des brindilles qui dépassent sur votre terrain, vous avez le droit de les couper sans l'accord préalable de vos voisins.

QU'EST-CE QU'UNE HAIE MITOYENNE ?

Pour qu'une haie soit considérée comme mitoyenne, elle doit être plantée à cheval entre les deux terrains. Pour prouver la mitoyenneté, les copropriétaires peuvent fournir soit un acte notarié établi au moment de l'achat du terrain ou de la maison, soit un acte privé signé par les voisins qui ont planté la haie. **S'il n'existe aucun papier attestant de la mitoyenneté, vous pouvez vous référer au cadastre. Par ailleurs, une haie mitoyenne peut être acquise par prescription trentenaire, c'est-à-dire si la haie a été entretenue par les deux propriétaires pendant plus de trente ans.**

LOCATION : QUI DOIT ENTREtenir LA HAIE ?

Dans le cadre d'une location, c'est au locataire de s'occuper du jardin. Le décret n°87-712 du 26 août 1987, listant les réparations locatives dont il a la charge, précise ainsi que le locataire doit s'occuper :

- de la taille
- de l'élagage
- de l'échenillage des arbres et arbustes
- plus généralement de l'entretien courant du jardin.

QUELLES SONT LES SANCTIONS CONTRE UNE HAIE, ARBRE, ARBUSTES, IMPLANTÉS DE MANIÈRE NON CONFORME ?

En cas de non-respect des distances légales, le voisin peut exiger l'arrachage ou l'élagage des plantations, aux frais du propriétaire. Il pourra également réclamer des dommages et intérêts, sur le fondement de la responsabilité civile du propriétaire.

CLUB DE MARCHE

CENTRE DE RESSOURCES

Bien que passant souvent inaperçu, c'est **un groupe de « jeunes » séniors** qui prennent tous les mardis après-midi leurs bâtons de pèlerins pour arpenter les chemins et sentiers de la Marne.

La Marne, de Sézanne à Reims, Épernay, Sainte-Ménéhould, Givry en Argonne et bien sûr les alentours de Châlons, offre de grandes possibilités de varier les circuits et les difficultés tout en restant raisonnable. Nous essayons de varier les parcours afin de faire une balade différente à chaque sortie.

Fort d'une trentaine d'inscrits, nous nous retrouvons souvent à une vingtaine sur la place des Collines le mardi à 13h15. Les déplacements se font en covoiturage ou en minibus pour partir vers le point de départ du circuit proposé.

Les conditions météo ne nous arrêtent pas.

Toutes nos sorties oscillent entre 10 et 12 km (parfois plus si le guide se perd) et sont réalisées dans l'après-midi. En hiver, nous gambadons gaiement autour de Châlons pour ne pas nous faire surprendre par la tombée de la nuit.

À notre actif, quelques sorties à la journée, un peu plus longues, avec repas sorti du sac ou restaurant.

Si le cœur vous en dit, **venez nous rejoindre, inscrivez-vous auprès de la mairie ou bien venez essayer un mardi après-midi**. Vous serez accueillis avec le plus grand plaisir. Aucune condition n'est requise si ce n'est des chaussures adéquates. Vous pouvez aussi vous munir de bâtons de marche.

Nous vous attendons !

N.B. Le guide ramène toujours toute la troupe au point de départ.

Les marcheuses et les marcheurs





Chers fagniérots,



C'est avec joie que je vous annonce l'ouverture de mon agence d'assurance de personnes sur la commune de Fagnières. Je suis Mickael Da Silva Gomes, assureur depuis maintenant plus de 10 ans sur le secteur du châlonnais. **Agent Général AXA Prévoyance & Patrimoine**, j'aurai le plaisir de vous accueillir dans mes locaux au **Silver Park, 1 rue Simone Veil**.

Mon métier consiste à accompagner mes clients tout au long de leur vie, à la fois personnelle et professionnelle, dans l'optimisation sociale (complémentaire santé, couverture perte de revenus, accidents de la vie, dépendance, obsèques), l'optimisation fiscale (retraite), et l'optimisation de la transmission de votre patrimoine (assurance vie, droits de succession).



Notre rôle ne se résume pas à la simple commercialisation d'un contrat : l'accompagnement de nos clients sur le long terme, pour leur apporter le meilleur conseil à chaque moment de leur vie, constitue la véritable valeur de notre métier.

N'hésitez à prendre rendez-vous auprès de notre agence, nous serons ravis de vous recevoir et vous conseiller autour d'un bon café.

Je vous souhaite une bonne journée et vous dit à bientôt dans nos locaux.

Mickael Da Silva Gomes, Agent Général d'Assurances

✉ agencea2p.mickael.dasilvagomes@axa.fr ☎ 06 87 90 82 94

STUDIO Z



Vous avez un projet ?

Que vous soyez des particuliers ou des professionnels, je suis là pour vous guider et vous accompagner dans la rénovation et l'aménagement de vos intérieurs. Mon cabinet d'architecture d'intérieur vous propose plusieurs formules adaptées à tous vos besoins, "express", "complète" ainsi qu'une formule spéciale "**Home Staging**".

Je vous propose **un premier rendez-vous gratuit** afin d'en savoir plus sur vos besoins. À la suite de cette rencontre, je réaliserai, de mon cabinet, l'étude de votre projet. Lors du second rendez-vous, je vous présenterai les différentes solutions que j'aurai sélectionnées en m'appuyant de différents croquis et de modélisations 3D afin que vous puissiez vous projeter au mieux. Si vous souhaitez réaliser vos travaux en toute autonomie, je pourrai vous établir une shopping list. Si vous n'êtes pas à l'aise avec cette partie du projet, je peux faire intervenir moi-même les entreprises avec lesquelles j'ai l'habitude de travailler et donc gérer également le suivi du chantier jusqu'à sa livraison, je serai le trait d'union entre vous et les professionnels.



✉ zeghidasana.pro@gmail.com ☎ 06 98 46 80 73  [SZ.Studio Z](https://www.facebook.com/SZ.StudioZ)

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

2023 - 2025

Le samedi 16 décembre a eu lieu l'installation du nouveau Conseil Municipal des Jeunes.

Une quinzaine de jeunes fagnières ont répondu présents et nous ont fait part de leurs projets et idées pour notre commune.

Ce sont les jeunes élèves qui vont se faire porte-parole de la jeunesse et être les initiateurs de la commune de demain !

Un belle matinée se prépare avec de beaux projets à venir.



VÉHICULE "GOUPIL" ENTRETIEN DE LA COMMUNE

Depuis quelques mois la commune s'est dotée d'un nouveau véhicule de type camion benne.

Compact et polyvalent, ce véhicule Goupil est un véritable outil de travail adapté à l'entretien des espaces verts avec un encombrement réduit et une capacité de chargement d'une tonne.

Utilitaire respectueux de l'environnement grâce à sa technologie 100 % électrique, il est synonyme d'économie pour la mairie, grâce à la réduction des coûts d'entretien et d'utilisation.

BILAN

SERVICE CARTES D'IDENTITÉ / PASSEPORTS

Depuis le 5 juin 2023, votre mairie vous propose de réaliser ou de renouveler votre carte nationale d'identité et/ou votre passeport. Pour cela, il vous est possible de remplir une pré-demande en ligne via notre site internet fagnieres.fr ou auprès de l'accueil de celle-ci.

À la mi-décembre, ce sont au total **954 titres** qui ont été réalisés, soit

607
CARTES
D'IDENTITÉ

347
PASSEPORTS



Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

NAISSANCES



LA MUNICIPALITÉ ADRESSE SES FÉLICITATIONS AUX PARENTS DE :

EL KHALFI Aliya.....	15/09/2023
RIAHI Leyna.....	15/10/2023
GODEFERT Rébecka.....	18/10/2023
DETEZ Kyle.....	08/11/2023
SANTIN Aria.....	24/11/2023

MARIAGE

LA MUNICIPALITÉ ADRESSE SES VOEUX DE BONHEURS À:

LANDOIS Daniel et MORARD Martine..... 16/09/2023



DÉCÈS



LA MUNICIPALITÉ ADRESSE SES SINCÈRES CONDOLÉANCES À LA FAMILLE DE :

MIARD Reine épouse BECTHOLD.....	05/09/2023
LAUVAUX Claude.....	18/10/2023
BOUCHÉ Rachel veuve GÉRARD.....	24/10/2023
GÉRARD Fernande veuve GALLOIS.....	26/11/2023

MARCELLE GUYOT NÉE HÉMERY NOUS A QUITTÉS LE 5 OCTOBRE 2023 DANS SA 99^{ÈME} ANNÉE.

D'origine berrichonne mais née à Sucy-en-Brie où elle se marie en 1946 avec Jean, la famille s'installe en 1967 à Fagnières. Trois enfants, huit petits-enfants et quinze arrière-petits-enfants viendront régulièrement manger les framboises du jardin de Marcelle et Jean à Fagnières.

Après des années de travail varié et d'engagements associatifs (Familles Rurales), à l'heure de la retraite elle s'engage à Fagnières comme Conseillère de 1989 à 2001. Chargée des personnes âgées, elle fait du porte à porte dans les rues de Fagnières pour apporter sourire et réconfort aux fagniérottes et fagniérottes isolés.

L'éloignement de leurs enfants et les difficultés dues à l'âge conduiront Jean et Marcelle jusqu'à Bordeaux où ils entrent en EHPAD en 2020.



GROUPE DE LA MAJORITÉ FAGNIÈRES DEMAIN

Chères Fagnières, chers Fagnières,

La signature cet été de la convention SMART CITY, appelée localement CONNECTE FAGNIÈRES, nous permet d'accélérer notre transition énergétique.

De nombreux luminaires ont déjà été remplacés en Leds et le raccordement en fibre optique de notre réseau pour la vidéo-protection vers le centre de sécurité urbain de Châlons est en cours de réalisation. Les caméras prévues au programme sont en commande et seront installées prochainement. L'isolation par l'extérieur de nos bâtiments continue et notre nouveau restaurant scolaire paré de bois offre un look apprécié de tous.

Après les travaux de sécurisation devant l'école, la route d'Épernay va continuer à changer de visage avec les aménagements des abords sur sa partie basse et la liaison cyclable Saint-Gibrien, Fagnières, Châlons sera enfin réalisée au printemps.

Un jardin des senteurs est en cours de réalisation au parc du Champ aux Écus et le City Parc, don de la ville de Châlons que nous avons sollicitée, sera remonté après une concertation avec les associations voisines. Une haie arbustive sur plusieurs centaines de mètres va marquer la transition paysagère entre la ville et la campagne. Nous déroulons notre programme pour réaliser notre projet sur la mandature.

L'équipe municipale vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous présente tous ses vœux pour l'année 2024.

Denis Fenat

GROUPE FAGNIÈRES ENSEMBLE

Fagnières, Fagnières,

Nous sommes arrivés dans le dernier trimestre de cette année au cours duquel vos représentants de la liste Fagnières Ensemble ont participé à deux conseils municipaux et autant de commissions.

Lors de ceux-ci les sujets suivants ont été abordés :

Etude du stationnement dans le lotissement de la Petite Chaussée ainsi que de la rue Pigalle. Une réflexion pour l'installation d'un City Park au champ aux écus est en cours.

Un projet éolien est à l'étude (12 éoliennes) au mont Choisy Afin de faciliter la venue d'un médecin une aide substantielle de la commune a été votée (10000€ sur 10ans).

L'isolation de la cantine du pôle des Tilleuls est terminée, les pompes à chaleur sont opérationnelles.

Le repas des anciens a eu lieu le 14 octobre et a été apprécié de tous ; les colis de Noël pour ceux qui en ont fait le choix seront distribués à la salle Gallois ainsi qu'à leur domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer. Le dernier thé dansant de l'année a eu lieu le 24 octobre avec toujours plus de participants qui se sont donnés rendez-vous l'année prochaine.

Un marché de Noël s'est tenu dans la salle Gallois le 25 octobre

Le tableau des effectifs (personnels municipaux à temps complet et à temps partiel) de la ville est en légère baisse.

L'arbre de Noël des enfants du personnel municipal aura lieu le 15 décembre au bowling de Chalons en Champagne.

Pour cette fin d'année la liste Fagnières Ensemble vous présente ses meilleurs vœux de santé ainsi que de bonheur. Joyeuses fêtes à tous.

Maurice Gay

GROUPE J'AIME FAGNIÈRES

Cher(e)s fagnières(e)s,

Il y a un an, j'écrivais que la municipalité prévoyait dans son budget 2023 l'installation de quelques caméras de vidéo-protection. Eh bien c'est encore loupé pour cette année ! Et j'ai de sérieux doutes pour 2024.

Une bonne nouvelle tout de même pour début 2024 avec l'installation prochaine d'un citypark au champ aux écus. Cette infrastructure est réclamée depuis presque 10 ans par les habitants du quartier et elle faisait partie de notre programme électoral. Après avoir prétexté le caractère inondable du terrain et la gêne occasionnée aux résidents du foyer Burnay pour ne pas faire, la mairie s'est finalement tournée vers du matériel d'occasion récupéré auprès de la ville de Châlons pour ce citypark.

Il permettra aux jeunes de pratiquer différents sports et sera accessible aux résidents de Burnay.

Si cet équipement apporte un plus, l'offre de jeux d'extérieur est essentiellement tournée vers les garçons. Nous souhaiterions que les prochains investissements soient faits au bénéfice des filles. C'est pourquoi nous lançons une consultation pour recueillir vos idées, vous pouvez donner votre avis via Messenger sur notre page Facebook "J'aime Fagnières". Nous nous chargerons de porter vos idées les plus pertinentes en commission.

A noter aussi la création en cours d'un trottoir paysagé route d'Épernay sur un tronçon qui n'en disposait pas encore. L'équipe de "J'aime Fagnières" vous souhaite d'agréables fêtes de Noël et vous présente ses meilleurs vœux pour 2024.

W. De Carlo

GROUPE RASSEMBLEMENT FAGNIÉROT

Bonjour,

Il ne se passe pas un jour sans que l'on apprenne l'agression au couteau de personnes dans la rue, au travail ou dans une salle municipale. Le monde devient fou, et malheureusement les sanctions ne sont pas proportionnées aux actes.

Concernant la vie fagnières, vous allez bientôt voir apparaître des panneaux « espace sans tabac ». Ces espaces sont des lieux extérieurs délimités ou identifiés, où la consommation de tabac est interdite. La mairie s'est associée à la ligue contre le cancer pour mener à bien cette initiative, aux endroits fréquentés par les enfants.

Il y a également une enquête en cours pour l'installation d'éoliennes sur le territoire de la commune. Est-il opportun d'augmenter le nombre d'aéromoteurs dans un département qui détient déjà le record d'implantation ? Les rapports de certains experts nous donnent plus d'inconvénients que d'avantages à voir fleurir ces objets sur notre territoire.

Un rapport récent sur les communes du sud marnais, sur l'extinction des lampadaires la nuit, est assez critique quant aux économies qui auraient dû être engendrées. Sans compter l'insécurité qui en résulte ; rentrer chez soi tard ou partir tôt le matin, alors qu'il fait nuit noire n'est pas rassurant.

Bientôt les fêtes de Noël qui vont enchanter les petits et les grands, puis il sera temps d'accueillir la nouvelle année, qui j'espère sera meilleure que la précédente. Passez de joyeuses fêtes.

« La vie nous donne toujours une seconde chance qui s'appelle demain » Paul Fort

Thierry Besson

SONDAGE

Moyens de Communication - Fagnières



Afin d'affiner et de proposer le meilleur aux habitants de Fagnières, nous souhaitons connaître votre avis quant aux moyens de communication que nous utilisons. Merci par avance pour votre temps (3 min).

1 Dans quelle tranche d'âge vous trouvez-vous ?

- Moins de 18 ans 26 - 35 ans 46 - 55 ans Plus de 65 ans
 19 - 25 ans 36 - 45 ans 56 - 65 ans

2 Par quels moyens de communication vous tenez-vous informé des actualités de la Ville de Fagnières ?

- À l'accueil de la mairie Panneaux lumineux Le Fag' (ex- Fagniérot)
 Site internet Affichages (affiches, flyers, etc.) Facebook
 Illiwap (application mobile)

3 Souhaiteriez-vous être informé de nos actualités par un autre moyen de communication que ceux mis en place actuellement ?
Si oui, le(s)quel(s) ?

- Newsletter mensuelle (par courriel) Aucun Réponse libre :
 Instagram X (ex-Twitter) _____
 Réunions d'information _____

4 Lisez-vous notre journal municipal, "Le Fag" ?

- Oui Non Cela dépend du contenu

5 En ce qui concerne le Fag', que souhaiteriez-vous y trouver de plus (culture, rubrique pour les enfants, etc.) ?

6 Quel est votre avis concernant le contenu de notre journal municipal ?

1

2

3

4

5

Pas satisfaisant

Très satisfaisant



Merci pour votre participation !

Ce sondage est à déposer à l'accueil de votre mairie



KD OPTICIENS AUDITION



Du Lundi au Samedi
De 9h à 19h
03.26.26.35.69
kdopticiens.com